De [illegible]
FRC 4L
29857
Case
FRC
24691

LE FOLLET BRETON,

OU LE

NOCTAMBULE

OBSERVATEUR.

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
Et par où l'un périt un autre est conservé.

CORN. CIN. *Acte* II, *scene* I.

HABITANT de Quimper Korantin, & brûlant de mesurer mes forces contre celles des aristocrates Bretons, depuis long-temps j'étais réduit à n'occire que quelques-uns de leurs lievres & perdrix, aux environs de Karhais: j'entendais continuellement répéter, on veut brûler Paris; on éprouve la disette la plus affreuse à Paris; on s'égorge à Paris.... Je n'y pus tenir plus long-temps. J'endossai mon ha-

THE NEWBERRY LIBRARY

bit de garde nationale, & mon sabre au côté, je me mis en route.

Je n'ennuierai point le lecteur du détail de mon voyage. Enfin, me voici depuis quelques jours à Paris. Déjà j'ai vu le Monarque restaurateur de la liberté, l'auguste diette nationale, les débris de feue la despotique Bastille, & le fameux reverbere de la Grève. Une seule chose me fait peine : je n'ai pu parvenir jusqu'à l'assemblée des représentans de l'hôtel-de-ville. Pourquoi, comme en Bretagne, & partout ailleurs, leurs opérations ne sont-elles pas publiques? L'assemblée nationale leur montre l'exemple : on dit cependant, que bientôt nous pourrons y entrer. On tiendra parolle sans doute.

J'ai la vieille habitude d'aimer à courir la nuit, & de prêter l'oreille à tout ce que j'entends. Ici comme à Quimper je me livre à mes observations nocturnes. Que de discours de toutes especes, que de scènes variées, la nuit couvre de son ombre dans cette immense capitale. En rentrant chez moi, le matin, j'écris tout ce que j'ai vu & entendu... & j'écris en franc Breton, qui connaît tout le prix de la liberté.

Jeudi dernier sortant du Palais-royal, vers 11 heures du soir, j'apperçus devant moi, une jeune personne fort bien mise qui marchoit fort vîte. Je la suivis sans oser lui parler (je suis encore, comme on voit, très-provincial). Elle en-

tra enfin (1) dans une allée dont la porte n'étoit que poussée. Je m'y introduisis un instant après, & je l'entendis entrer au premier, je monte sur la pointe du pied, & j'écoute attentivement. Voici la conversation:

„ Eh bien, les as-tu trouvés? -- non, on ne les a pas vus; ils sont sans doute partis ou déménagés. -- Comment partis! Eh pourquoi? c'est aujourd'hui qu'ils devoient apporter notre mois; c'est aujourd'hui qu'ils nous avoient promis une robe à chacune. Ne devoient-ils pas conclure leur marché pour ce bénéfice; ce prieuré..... ils devoient nous y conduire, lorsqu'ils l'auroient acheté -- ne dis donc pas acheté. Un prieuré ne se vend pas; il se résilie; on vend seulement les meubles qui le garnissent, mais on les fait payer 20 ou 30 fois leur valeur, plus ou moins, suivant ce que vaut le bénéfice. Sans cela il y auroit Simonie. L'abbé m'a expliqué tout cela. Eh Simonie ou non, ce n'est pas moins acheter ce prieuré. C'est comme si je donnois ma pelisse pour rien, & que je fasse payer 6 louis les rubans servant à l'attacher. Mais ce n'est pas cela dont il s'agit. Pourquoi veux-tu qu'ils soient partis? -- Quoi, tu ne sçais donc pas que l'Assemblée nationale a décidé que tous les biens des prêtres appartiendroient à la nation. Ils n'ont

(1) Comme j'ignore le nom des rues, je ne pourrai le donner que lorsque je les connoîtrai; j'en fais actuellement mon étude.

plus rien, ma bonne amie, abſolument plus rien. On leur féra des penſions modiques. -- Ah mon dieu! qu'allons-nous donc devenir? laiſſer ainſi deux pauvres filles dans l'embarras! C'eſt toi qui as voulu que nous fiſſions la connoiſſance de ces vilains a.... Je les refuſais; nous ſommes bien avancées. Voilà donc le bien que cette Aſſemblée nationale devoit nous faire. En vérité nous nous en ſerions bien paſſées; viendront-ils nous entretenir à la place de nos abbés qui nous payoient ſi bien -- Tais toi car ſi on t'entendoit on te prendroit pour une ariſtocrate; il vaut mieux perdre tous les abbés du monde, que d'aller dire un bon jour à la lanterne...." On ouvrit une porte au deſſus, & je m'enfuis.

Je reflechiſſois à la bizarre converſation que je venois d'entendre deux hommes marchoient devant moi, & s'entretenoient enſemble. „ Oui, diſoit l'un, j'ai vu quelqu'un de la veracité du quel je ne puis douter qui m'a dit avoir vu 14 bourreaux partir de Sens pour ſe rendre à Troye. Ils étoient eſcortés par une vingtaine de cavaliers de maréchauſſée. Ils vont exécuter un très-grand nombre des ſcélérats qui ont maſſacré le maire de cette même ville. Cette victime innocente étoit le protecteur né de tous les malheureux, le pere des pauvres. Il n'eſt pas de ſupplices qui puiſſe aſſez faire expier le forfait de ſes aſſaſſins. Quand condamnera-t-on ainſi ces infames conſpirateurs détenus dans nos priſons. Je ne croirai la France ſauvée & regénérée, que lorſque je les aurai vu perir dans les tortures

qu'ont mérité leurs crimes. La même personne m'a dit qu'à Sens ou dans les environs, il y avoit beaucoup de moines. Trois des monastères de ces Messieurs se nomment Ste. Colombe, St. Pierre le vif, & St. Jean. Ces trois maisons ne sont habitées chacune que par 6 à 8 de ces pieux solitaires, qui se conformant, depuis peu, à la pauvreté évangélique, mangent modestement, les uns cent, les autres cent cinquante mille livres de rentes, dans de la vaisselle de terre. On présume que ces charitables religieux ont envoyé à la monnoie la vaisselle d'argent, dont ils se servoient avant le décret de l'Assemblée nationale, qui invite le clergé à ce petit sacrifice. Cependant, mon ami, jugez combien on se plaît à médire (1); de mauvaises langues assurent que le nom de ces Messieurs n'est point sur la liste des dons patriotiques, & que cette argenterie a été déposée chez un nommé Ch.... Quant à moi qui connois le patriotisme de tous les moines, je garantis que c'est une médisance, & j'affirme même, que c'est avec le plus grand plaisir qu'ils voient passer leurs immenses revenus à la disposition de la nation ".

J'avois suivi ces deux hommes jusques au moment ou ils frapperent à une porte cochere ; je ne pus donc en entendre davantage, je pense

(1) En Bretagne on sçait faire la distinction, entre médire & calomnier. Il paroit que celui qui parle ne la connoît pas.

certes comme celui qui parloit : sur le compte de Messieurs de S. Pierre le vif, Sainte Colombe, et S. Jean, et je suis sûr que ces bruits sont inventés par quelques-uns de leurs ennemis; (car qui n'en a pas; la vertu personnifiée, viendroit ici bas, qu'on la suspecteroit) un mauvais plaisant disoit bien, ces jours passés, en parlant d'un de ces Messieurs ecclésiastiques qui assuroit qu'il porteroit son argenterie à la monnoie.: M. l'abbé, Timeo danaos et dona ferentes, ce qui veut dire je redoute les Grecs, même quand ils apportent des dons, à coup sûr, jamais sarcasme ne fut plus mal appliqué.

A peine avois-je fait quelques pas, qu'à la lueur du reverbere j'apperçus à mes pieds un carré de papier, je le ramassai; c'étoit une lettre sous enveloppe, qui étoit décachetée, j'essayai à lire; mais la clarté étoit trop foible, la curiosité l'emporta sur le desir que j'avois de me promener encore quelque tems. Je m'informai de ma rue à la premiere personne que je rencontrai, & j'accourus chez moi; voici ce que contenoit cette lettre, dont j'ai déposé l'original au comité des recherches de l'hôtel-de-ville, je ne mettrai ici que les lettres initiales des noms.

LUXEMBOURG.

« On débite ici que Louis A... de B. M. D. S. J. » pour favoriser la fuite d'un des plus grands en- » nemis de la France, lui a non-seulement prê- » mis son nom, ses armes, sa livrée; mais plus

» encore lui a vendu deniers comptans ses bre-
» vets de grade militaire, & ses lettres de créance
» à la croix de S. Louis dont il a décoré le fuyard
» accapareur; on a su par ce même accapareur
» que le dit Marquis excitoit à Paris l'enchere du
» pain, par des gens soudoyés ».

« La représentation de ces pieces à l'assemblée
» nationale justifieront, on l'espere, la conduite
» du dit descendant Des *** ».

Cette lettre n'étoit pas signée; si la personne qui l'a écrite veut envoyer à l'adresse de cette premiere feuille du Furet Breton, le nom du fameux fuyard accapareur, j'en ferai le même usage que de la lettre, ce renseignement seroit fort utile; on la prie aussi de signer, les avis d'un patriote ne doivent point être anonimes.

Je continuerai mes promenades nocturnes trois fois par semaines, si le public accueille cette feuille; c'est avec plaisir que je lui sacrifierai quelques heures de mon repos, si mes veilles peuvent lui plaire.

DE RONAY.

Chez Madame Dubois, Libraire, au cabinet Littéraire, boulevard du Temple.